



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT

CIRCULAIRE "SECURITE"
N° 14

Jean COUPE

V.Réf. :

N.RéfJC/fs.89/3043

DATE 14 JUIN 1989

OBJET INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DE SYSTEMES DE LIBERATION

MATERIELS OU TECHNIQUES CONCERNES

Système de libération type 3 anneaux

TEXTE

Des difficultés ou impossibilités de libérer ont été signalées par des responsables techniques.

L'entretien des systèmes de libération est évoqué lors de chaque Congrès Technique National. De plus, le compte-rendu du 4ème C.T.N. rappelait les consignes suivantes qu'il convient d'appliquer avec la plus grande rigueur lors du pliage de la voile de secours :

- 1° Procéder à l'extraction de la commande et des câbles de libération
- 2° Inspecter et nettoyer les câbles (jamais avec de l'acétone)
- 3° Inspecter et manipuler les boucles terminales des élévateurs pour assouplir la sangle
- 4° Lubrifier les câbles de libération avec du SILICONE
- 5° Contrôler la longueur des câbles, par rapport à chaque embout des gaines, pour obtenir une libération symétrique
- 6° Contrôler, au niveau du plastron, la bonne fixation et le bon alignement de l'embout des gaines.

Il est rappelé que le contact des matériels avec le sol, exemple lors des opérations de pliage, peut provoquer l'introduction de poussière ou autres à l'intérieur des gaines et générer un blocage des câbles de libération.

DECISION FEDERALE : Pour mise en application.

Christian BERNACHOT
Directeur Technique National

DATE D'APPLICATION : Dès réception de la présente circulaire.

DIFFUSION : Tous les Directeurs Techniques avec affichage dans les Centres Ecoles de Parachutisme.

Président FFP - DTN - Membres du CTP - C.T.R. - MM. TOURNIER et CHALOIN